

Programme d'allégement budgétaire 2027: un danger pour nos paysages naturels et culturels !



La suppression prévue de l'aide financière en faveur des établissements d'affectation réalisant des projets de protection de l'environnement et de la nature avec des civilistes constituerait une grave erreur.

Cette mesure d'économie de CHF 3.4 millions aurait des répercussions très négatives sur la nature.

Nous demandons donc avec insistance que cette subvention soit maintenue.

Les moyens alloués à la nature et aux paysages sont très limités.

Les économies réalisées avec la suppression de l'aide financière sont marginales (CHF 3.4 millions) mais auraient des répercussions importantes sur l'entretien et la gestion des paysages naturels et culturels.

Les civilistes et le soutien financier de la Confédération sont nécessaires pour combler les lacunes.

Les civilistes comblent une lacune importante entre prestataires professionnels et bénévoles. Dans les Alpes, en particulier, l'entretien des paysages et de la nature ne peut pas être réalisé par des prestataires professionnels.

Nos civilistes maintiennent des alpages ouverts en Valais, combattent les plantes exotiques envahissantes dans le canton de Vaud, contribuent à la conservation de châtaigneraies séculaires dans les Grisons, entretiennent des zones humides dans le canton de Glaris, reconstruisent des murs de pierres sèches au Tessin, etc.

La suppression de l'aide financière mettrait en péril de nombreux projets en faveur de nos paysages naturels et culturels.

L'aide financière réduit les coûts des affectations de civilistes et profite directement aux mandants (cantons/communes, etc.).

L'entretien de biotopes par des civilistes représente une alternative avantageuse pour remplir les tâches légales de protection de la nature et du paysage, malgré des moyens limités.

Les prestations annuelles d'entretien réalisées par nos groupes de civilistes sont substantielles. Elles représentent environ 250 ha de surfaces riches en biodiversité – dont 100 ha de prairies et pâturages secs d'importance nationale – et 1'200 mètres linéaires de murs de pierres sèches.

La Confédération prévoit de réduire d'autres moyens alloués à la nature et aux paysages, comme la suppression des contributions au Fonds Suisse pour le Paysage.

La suppression de l'aide financière mettrait en péril un grand nombre de projets et aurait un impact très négatif sur nos paysages naturels et culturels, ainsi que sur la biodiversité qui en découle.

Nous demandons à la Confédération de renoncer à cette mesure d'économie et de tenir compte de la plus-value avérée de cette aide financière.